CONSTITUTION

ENTRETIEN ZEN

Société par Actions Simplifiée Au capital de 3 000 euros 10 rue des Tirailleurs 68350 Brunstatt-Didenheim

Suivant acte SSP du 29/05/2024 il a été constitué une SAS dénommée : ENTRETIEN ZEN. Capital social : 3 000 euros. Siège social: 10 rue des Tirailleurs - 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM. Objet: La prestation de services à la personne La prestation de services à la personne : entretien et petits travaux de jardinage, petits bricolages dits "Hommes toutes mains", entretien de la maison et travaux ménagers. Président : Thiago KAISER SALIBA demeurant 51 Presqu'île André-Malraux 67100 Strasbourg. Directrice générale : Marine DEHR demeurant 10 rue des Tirailleurs - 68350 Brunstatt-Didenheim. Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemrout associe peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Durée de la société**: 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Mulhouse.

GALLINY

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 74 chemin du Klettenberg 68100 MULHOUSE RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE du 03.06.2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

vantes:
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: GALLINY
Siège: 74 chemin du Klettenberg,
68100 MULHOUSE
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et

des sociétés Capital : 1 000 euros

- L'acquisition de tous biens et droits immobiliers, de locaux à usage d'habita-tion, professionnel ou commercial, de tous immeubles bâtis ou non bâtis :

La gestion, l'administration, la jouiscrédit-bail immobiliers ou autrement des immeubles détenus ; - L'aliénation de la totalité ou de partie

des immeubles sociaux par voie de vente et la rénovation de biens immobi-

liers;
- L'activité de marchand de biens et de promoteur immobilier.
Exercice du droit de vote : Tout associé

peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de actions et la cession des actions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés tivité des associés.

Président : Monsieur Marc GALLITELLI. demeurant 74 chemin du Klettenberg 68100 MULHOUSE La Société sera immatriculée au Re-

gistre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

BH TOITURES

BH TOITURES Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 Euros. Siège : RICHWILLER (68120) 8, rue de Ferrette. Objet : Tous (66120) 8, fue de Periette. Objet : 10us travaux de couverture, bardage, ferblan-terie, zinguerie, pose de couverture, étanchéité, charpente et plus générale-ment tous travaux se rapportant au bâ-timent et aux travaux publics. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. Gérant : Mon-sieur Anthony HERNANDEZ demeurant à RICHWILLER (68120) 8, rue de Fer-

SCI CLARA 68

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI CLARA 68. **Forme** : Société Civile Immobilière. **Capital social** : 100 euros divisés en 100 parts sociales de 1 euros, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires. Siège: 30 A, rue de la Libération – 68740 FESSENHEIM. Objet: L'acquisi-tion, l'administration et la gestion par bail, location d'appartements, de biens nus à usage professionnel, ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. **Durée**: 99 ans. **Gérant**: Monsieur Serkan SAK, né le 02 novembre 1982 à Erzincan en Turquie de nationalité Turque, demeu-rant à FESSENHEIM (68740) – 30 A, rue de la Libération. La société sera immatri-culée au greffe du Tribunal de commerce

Pour insertion. Le gérant.

SELARL DU DR LINGELSER

SELURL au cpital de 2000 € 86 rue de l'Étang 6870 RIXHEIM

Par acte SSP en date du 12.06.2024, il a été constitué une SARL dénommée: SELARL DU DR LINGELSER Objet social : l'exercice de la profession de médecin

Siège social : 86 rue de l'Étang 68170

Capital: 2000 euros

Gérance: M Anthony LINGELSER de-meurant 86 rue de l'Étang 68170 RIXHEIM Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

IN 3D

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros Siège social : 54 A rue de l'Etang 68170 RIXHEIM Société en cours de constitution RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 11 juin 2024 il a été constitué une SAS dénommée :

Capital social : 10.000 euros. Siège social : 54 A Rue de l'Etang 68170 RIXHEIM Objet : La Société a pour objet en France

et à l'étranger :
- L'assistance administrative et infor

matique,
La communication, y compris en

La communication, y compris en ligne et sur les réseaux sociaux,

La gestion financière, la facturation, la tenue de la comptabilité ainsi que la réalisation de statistiques,

La gestion de commandes,

La gestion de commandes,
La conception numérique et l'impression résine de modèles 3D,
La réalisation de toute prestation
de service et la vente de tous biens,
La création, l'acquisition, la location,
la prise en location-gérance de tous
fonds de commerce ou d'industrie, se rapportant à l'une ou l'autre des activités de la société et de ses filiales et partici-

Président : Mme Rachel WINTZERITH, née le 20 octobre 1975 à MULHOUSE (68), demeurant 7A rue Vieille 68440 ES-CHÉNTZWILLER

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action

donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

SCI IGMO SCHLUMBERGER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mulhouse du 11/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

Forme sociale : Société civile immobi-

Dénomination sociale : SCI IGMO SCHLUMBERGER Siège social : 10 rue Schlumberger 68200 MULHOUSE

Objet social : L'acquisition, l'administra-Collet Social : Lacquisinion, l'administra-tion et la gestion par location ou autre-ment de tous immeubles et biens immo-biliers ; L'emprunt de tous fonds néces-saires à la réalisation de l'objet social ; L'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécesgarantes sur les actins sociatix necesia; saires à la réalisation de l'objet social; La mise à disposition au profit des asso-ciés, des biens appartenant à la société, sans activité de location; La propriété, la gestion à titre civil de tout bien mobilier et valeurs mobilières de placement; Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter la caractèric civil tefois d'en respecter le caractère civil. Durée de la Société : 99 ans à compte de la date de l'immatriculation de la So ciété au Registre du commerce et des

sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué Capital socials : 1 UOU euros, constitue uniquement d'apports en numéraire Gérance : Mme Monica IGNAT-MORE née IGNAT et M. Samuel IGNAT-MORE né MORE, demeurant ensemble 33 avenue du Président Kennedy 68200 MULHOUSE.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les nates occides sont librement des

Les parts sociales sont librement ces-sibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à tout tiers, qu'avec un agrément obtenu par déci-sion des associés prise à l'unanimité. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de



Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER

Notaire 76 Rue du 3ème Zouave BP 76 68132 ALTKIRCH CEDEX Tél.: 03.89.40.97.11

LA VILLA DES **PAPILLONS**

Aux termes d'un acte reçu le 30 mai 2024 par Maître Arthur MANNENC, Notaire au sein de l'étude de Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire membre l'une société civile profe laire d'un office notarial, à ALTKIRCH (Haut-Rhin), 76 Rue du 3ème Zouave, soussigné.il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : LA VILLA DES PAPILLONS Forme: Société Civile Immobilière. Capital social: 225.000, € divisé en 22.500 parts de 10,- Euros chacune, représentant un apport en nature. Siège social: STRUETH (68580), 3 rue des Fontaines. Objet social: La société a pour chiet l'equilibiter. objet l'acquisition, l'administration et l'ex directement ou indirectemen par bail, location, sous-location, associa-tion, participation ou autrement d'im-meubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles so ciaux par voie de vente, échange ou appor en société, et toutes opérations pouvant se rattacher à cet obiet. **Durée de la société** ratiaciel à cet objet. Dures de la societé et lieu de dépôt des statuts: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MUL HOUSE où les statuts seront déposés.

Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales - Clause d'agrement: Les parts ne peuvent être cédées à titre oné-reux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant qu'avec l'agrément des associés par déci-sion collective extraordinaire. Co-Gérants Monsieur Christian IFFENECKER et Madame Nathalie IFFENECKER née BEY, demeurant ensemble à STRUETH

(68580), 3 rue des Fontaines. POUR AVIS Me Arthur MANNENC

LG LABS

Société à responsabilité limitée au capital de 61 250 euros Siège social : 57 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20/05/2024 à MULHOUSE, il a été du 20/03/2024 à MOLFIOGSE, il a été constitué la société LG LABS, Société à responsabilité limitée au capital de 61 250 euros, ayant son siège social situé 57 rue Victor Schoelcher 68200 MUL-HOUSE

Elle a pour objet principal : la prise de participations, la détention et gestion de participations, la réalisation d'opérations de trésorerie avec une ou plusieurs so ciétés ou indirectement des liens de capital, l'assistance a ses filiales. Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au Registre du commerce et des

sociétés Gérance : Monsieur Ludovic GUETH demeurant 7 rue Bartholdi 68320 FORT

SCHWIHR Immatriculation de la Société au RCS de MULHOUSE.



SCP Jean-Marc HASSLER -Frédéric HASSLER Notaires Associés 14 rue du Parc 68310 WITTELSHEIM

SCI TISSAGE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric HASSLER, Notaire Associé au sein de la Société Civile Profession-nelle « Jean-Marc HASSLER et Frédéric HASSLER, notaires associés », à WIT-TELSHEIM (68310), en date du 6 juin 2024, il a été constitué la société sui-vante : **Dénomination sociale** : SCI TIS-SAGE Forme : société civile immobilière. Capital social : 1000.- € divisé en 1000 parts sociales de 1.- € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. Siège social : 16A rue de Lorraine à 68270 WITTENHEIM. Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de ces biens et toutes opéra-tions civiles et financières se rattachant à cet objet. **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. **La société est** gérée par son gérant : Monsieur Sükrü EKENTOK, demeurant 108 B rue de Rei-ningue à 68310 WITTELSHEIM et qui jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la so-

La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.

Pour insertion unique : Frédéric HASSLER

Société par actions simplifiée AU CAPITAL DE : 1 000.- EUROS SIEGE SOCIAL :31 rue d'Ensisheim 68110 ILLZACH

ZOUZOU'ICE

Suivant acte SSP du 16/05/2024 il a été constitué une SASU dénommée ZOUconstitué une SASU dénommée ZOU-ZOU'ICE et répondant aux caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Siège : 31 rue d'Ensisheim – 68110 ILLZACH. Date : 16 mai 2024. Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Le commerce de thé et produits annexes liés à l'activité ; La vente de boissons chaudes et froides sans alcool, et petite restauration ; La vente de produits alimentaires, tion; La vente de produits alimentaires tion, La vente de produits alimentaires, et notamment de glaces et sorbets; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations finan-cières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou indus-trielles pouvant se rattacher à l'objet trielles pouvant se rattacher a l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe; Toutes opérations quel-conques contribuant à la réalisation de cet objet. Durée: 99 années. Capital: 1 000. - euros. Président: Monsieur Zulkif ALTINTAS, demeurant 31 rue d'Ensisheim – 68110 ILLZACH. La société sera immatriculée au R. C. S. de MII II HOUSE. immatriculée au R.C.S. de MULHOUSE. Pour Avis, Le Président

GATTACA SOFTWARE

Par acte S.S.P. en date du 11 juin 2024 a Mulhouse, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-vantes : **Dénomination sociale** : « GAT-TACA SOFTWARE » Forme : société par actions simplifiée (à associé unique). Caactions simipiline (a lassocie unique). Capital social: 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune. Apports: en numéraire uniquement. Siège social: 38 boulevard de l'Europe – 68100 MULHOUSE. Objet social: la commercialisation de solutions informatiques, incluant la vente des matériels et équipements adé-quats, ainsi que les prestations de forma-tion y afférentes. **Durée**: 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Présidence**: Monsieur DEBIANE Larvi, demeurant 38 boulevard de l'Europe – 68100 rant 38 boulevard de l'Europe – 68100 MULHOUSE. Transmission des actions : les actions sont librement négociables, Immatriculation : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

Pour avis, le Président.

GOC

Par acte SSP en date du 15 juin 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

Objet social: Location de terrains et autres biens immobiliers
Siège social: 21 rue du Naegeleberg - 68400 RIEDISHEIM

Capital: 100 euros Gérance : M. Gautier RUTTGER et Mme Gérance: M. Gautier RUTTGER et Mme Céclila RUTTGER demeurant tous deux 21 rue du Naegeleberg - 68400 RIEDI-SHEIM. Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des

cessions de parts. **Durée:** 99 ans à compter de son **imma-**



SELARL d'Avocats inscrite au Barreau de Mulhouse 57 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE Tél. 03 89 45 10 10

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ILLZACH (68) du 05/06/2024 il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : HEBE Forme : Société par actions simplifiée

Capital: 15 000 euros Siège social: 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande Objet social: l'exploitation de tous fonds

de commerce de restaurant, bar avec licence 4, brasserie, traiteur, vente sur licence 4, brasserie, traiteur, vente sur place, en livraison et à emporter, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation et la cession de tous établissements, fonds de commerce, succursale, se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-avant. toutes opérations financières autorisée toutes operations financieres autorisees par les dispositions de l'article L. 511-7, 3° du Code monétaire et finan-cier au sein des Groupes de sociétés, notamment toute participation sous quelque forme que ce soit à toutes opéquelque forme que ce soit à toutes opérations de gestion et de centralisation de trésorerie réalisées avec les sociétés du groupe dont elle ferait partie, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de mise en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou augérance de tous biens ou droits, ou au-trement, et généralement, toutes opéra-tions, mobilières, immobilières, indus-trielles, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirecte-ment, en totalité ou en partie, à l'objet cidessus ou à tous obiets similaires connexes, annexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Exercice du droit de vote

Exercice du droit de vote Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibéra-tions personnellement ou par manda-taire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Cession d'actions

Cession d'actions En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission d'action au profit d'un tiers sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, hors opération de reclassement, est soumise à l'agré-ment préalable d'une décision collective

ment prealable d'une decision collective extraordinaire des associés Président : La société B.K. & A, ayant son siège social à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 440 140 200 Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE

Pour avis et mention La Présidente

ATY

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 64, rue Madeleine 68200 Mulhouse RCS MULHOUSE

Avis est donné de la constitution de la Avis est dorine de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée. DENOMINATION : ATY. CAPITAL : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros. SIEGE : MULHOUSE (68200) 64, rue Madeleine. OBJET : Travaux de houtfleacesticité. Put chauffage, sanitaire, vmc, électricité. DU-REE: 99 années. PRESIDENT: Monsieur TEKIN Adem, né le 10 avril 2001 à Mul-nouse, de nationalité Française, demeu-rant à 64, rue Madeleine - 68200 Mul-nouse. Admission aux Assemblées: Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions contracted de la contraction de la contra est proportionnel au capital qu'elles repréest proportionne au capital qu'elles répre-sentent. Transmission des actions : Les actions ne peuvent être transférées entre associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit appré-cier il la transférit envisagé est conforme à cier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social. IMMATRICULATION au RCS de : Mulhouse Pour avis.



CKRK

Société civile immobilière Societe civile immobiliere au capital de 1 000 euros Siège social : 6 rue Jean-Jacques Scherrer 68460 LUTTERBACH En cours de formation RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Lutterbach du 10 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivante Seriairi les caracteristiques sulvarités. Forme sociale : Société civile immobi-lière. Dénomination sociale : CKRK. Siège social : 6 rue Jean-Jacques Scherrer – 68460 LUTTERBACH. Objet social : l'acquisition, la propriété, l'admi-nistration, la gestion, la mise en valeur par la construction, l'entretien, la loca-tion. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Cagdas KARAGOZ, demeurant 6 rue Jean-Jacques Scherrer – 68460 LUTTER-BACH. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis pour les cessions à des tiers non associés et ce, même si les cessions sont consenties au dants du cédant. Agrément des associés donné par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social. Immatriculation de la Société au RCS de MULHOUSE.

Pour avis. La gérance

SNC LAWRYK

Société en nom collectif au capital de 10 000 euros Siège social : 4 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE RCS MULHOUSE

Par acte sous seing privé en date à DANNEMARIE du 17/06/2024, il a été constitué la Société LAWRYK, société en nom collectif au capital de 10 000 euros, ayant son siège situé 4 rue de Bâle, 68210 DANNEMARIE ayant pour bale, ob210 DANNEWARLE ayant pour objet social l'exploitation d'un fonds de commerce de tabac, presse, livres, jeux, papeterie, bimbeloterie, loterie, cadeaux, souvenirs, carteries, jeux de la Française des jeux, articles pour fumeurs, situé 4 rue de Bâle, 68210 DAN-NEMARIE, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.

Durée de la Société : 99 ans à compter

de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Associés en nom : Monsieur Michaël LAWRYK demeurant 1 rue des cerisiers, 68118 HIRTZBACH, Madame Laetitia LAWRYK demeurant 1 rue des cerisiers, 68118 HIRTZBACH

Gérant : Monsieur Michaël LAWRYK demeurant 1 rue des cerisiers, 68118 HIRTZBACH.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.



Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER

Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél.: 03.89.40.97.11

LA MAISON BLEUE

Aux termes d'un acte reçu le 15 juin 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN - AN-DELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constitué une sod'ALTKIRCH, il a été constitué une so-ciété présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination: LA MAISON BLEUE. Forme: Société Civile Immobi-lière. Capital social: CENT SOIXANTE-CINQ MILLE DEUX EUROS (165.002,-€) divisé en 165.002 parts de 1,- Euro cha-cune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier, à hauteur de 165.000,-€, de la nue-propriété des biens sis à ALT-KIRCH (68130), 43 Faubourg de Mul-house, pour une contenance totale de 31,15 ares, et par un apport en numéraire à hauteur de 2,-€. Siège social: ALT-KIRCH (68130), 43 Faubourg de Mul-house. Objet social: La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'ex-ploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, associa-tion, participation ou autrement d'impar ballification, sous-location, associa-tion, participation ou autrement d'im-meubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles so-ciaux par voie de vente, échange ou apport en société. Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société depot des status. La dure de la societe est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés. Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou cert it eu le la cuercie de la consideration de la considerati pratuit, quelle que soit la qualité du cession-naire, notamment associé, conjoint, as-cendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par déci-sion collective extraordinaire. **Gérant**: Monsieur Claude ADAM, demeurant à ALTKIRCH (68130), 43 Faubourg de Mul-

POUR AVIS, Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER Notaire

GARAGE FRICK PIERRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Eglingen du 17 juin 2024, il a été constitué une société pré-sentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : GARAGE FRICK PIERRE

PIERRE Siège : 76 route d'Hagenbach, 68720 EGLINGEN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et

Capital: 1 000 euros

Objet : L'activité de mécanique et répa-ration automobiles ; L'activité de carros-serie ; La vente de pièces détachées automobiles et de véhicules automobiles d'occasion ; L'activité de dépan-nage automobile ; La création, l'acquisirion, la location, la prise en location-gé-rance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de comtous etablissements, tonds de com-merce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'ex-ploitation ou la cession de tous procé-dés, brevets et droits de propriéte intellectuelle concernant ces activités : La lectuelle concernant ces activites; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quel-conques contribuant à la réalisation de

cet objet. Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions ou transmis-

sions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres. Président : La société PMAL HOLDING.

Société à responsabilité limitée uniper-sonnelle au capital de 1 000 euros, sise sonnelle au capital de 1 000 euros, sise 76 route de Hagenbach, 68720 EGLIN-GEN, immatriculée au RCS de MUL-HOUSE sous le n° 925 320 285. La Société sera immatriculée au Re-

gistre du commerce et des sociétés de Mulhouse

J-C-A

Société par actions simplifiée unipersonnelle à capital variable au capital souscrit de 1 000 euros et au capital minimal de 1 000 euros Siège social : 16, rue de Réguisheim 68190 UNGERSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 juin 2024 à UNGER-SHEIM, il a été constitué une société présentant les caractéristiques sui-

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle à capital variable **Dénomination** : J-C-A

Nom commercial: J-C AMENAGEMENT & AGENCEMENT Siège: 16, rue de Réguisheim, 68190 UNGERSHEIM

Durée : 99 ans à compter de son immatri-culation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social souscrit : 1 000 euros Capital minimum : 1 000 euros Objet:

s activités de menuiserie du hâtiment -Les activités de meltise le du datine lité de d'agencement, les activités de multi-services et de nettoyage dans tous types de bâtiments auprès des particuliers et des professionnels, ainsi que toutes activités pouvant se rattacher à l'activité principale afin d'en favoriser sa crois-

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se ratdans todies potrations potratin se rat-tacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds prise en location-genance de tous ronds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant ces activités ; - Et généralement, en toutes opérations industrielles, commerciales, financières, vides mestilibres en tensellibres en tensellibres en

industrelles, commerciales, inhancieres, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la Société ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote: Tout associé

a le droit de participer aux décisions collecare divide pariciper aux desistoris collec-tives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

à l'agrément de la collectivité des associés. **Président (et associé unique)**:

- Monsieur Christian JUNG, demeurant 16, rue de Réguisheim 68190 UNGER-SHEIM, La Société sera immatriculée au Re-

gistre du commerce et des sociétés de

POUR AVIS

HASENFRATZ

Société par actions simplifiée à associé unique à associé unique au capital de 1 000 euros Siège social : 2 rue des Tulipes 68250 ROUFFACH RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous seing privée en date du 14/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée à associé unique ; Dénomination : HASENFRATZ ; Siège : 2 rue des Tulipes à ROUFFACH (68250) ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 1 000 euros ; Objet : travaux d'installations, de dépannage. de maintenance. d'entredépannage, de maintenance, d'entre-tien et de rénovation dans les domaines suivants du bâtiment : plomberie, eau, gaz, chauffage, systèmes de climatisa-tion et équipements thermiques, électri-cité, ventilation et toutes activités cite, ventilation et toutes activites connexes s'y rattachant; toutes cessions d'actions faite par l'associé unique sont libres, en cas de pluralité elles sont soumises à l'agrément de la majorité des associés; Président: Marc HASEN-FRATZ demeurant 2 rue des Tulipes à ROUFFACH (68250) ; La Société sera immatriculée au RCS de COLMAR.



SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN Notaires 15 place de la République 68360 SOULTZ

OTTALO

Suivant acte reçu par Maître Pauline Civile Professionnelle « Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires », titu-laire d'un Office Notarial à SOULTZ 15 laire d'un Office Notarial à SOULTZ, 18 Place de la République, le 14 juin 2024 a été constituée une société civile immo bilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou ache-vés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aména-gement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La déno-mination sociale est : OTTALO. Le siège social est fixé à : SOULTZ-HAUT-RHIN (68360), 5 rue de la Carrière. La société (68360), 5 rue de la Camere. La societe est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200,00 EUR) Les apports en numéraire sont d'un montant de MILLE DEUX CENTS EUROS (1,200,00 EUR). Toutes les cessions de parts, quelle que soit la gualité du ou des cessionnaires, sont sourises à l'agrément préalable à l'unani-mité des associés. Les gérants de la société sont : Monsieur Olivier OTTA-VIANI demeurant à SOULTZ-HAUT-RHIN (68360), 5 rue de la Carrière et Madame (74000), 19 chemin du Maquis. La sociéte sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

Pour avis

CONSTITUTION



SELARL ZOBLER, GUYOT **ET SCHWARTZ** Notaires associés 10 c Avenue de Gaulle 68150 RIBEAUVILLE Tél 03 89 73 60 51

GFA SÜSS - ZIRGEL

Selon acte reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire associé à RIBEAU-VILLE, le 14 juin 2024, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes : **Dénomination** : GFA SÜSS - ZIRGEL. **Forme** : Groupement Foncier Agricole. **Capital** : 65.000,00 € divisé en Agricole: Capital: 05.000,00 € divise en 650 parts de 100,00 € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. Apports en nature: la pleine propriété d'immeubles ruraux sis à MITTEL-WIHR d'une surface de 49a 12ca, et une somme en numéraire de 3.600,00 €. Siège: 68630 MITTELWIHR, 5 rue du Vignoble. Purréa: 90 ans à compter de sor immatri. Durée: 99 ans à compter de son immatri-culation au RCS. **Objet**: la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se ratta cher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Ces-sion de parts sociales : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé partici-pant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. Gérants : Monsieur et Madame Benjamin Gérants: Monsieur et Madarine benjanni ZIRGEL – Valeria SÜSS, demeurant à 68630 MITTELWIHR, 5 rue du Vignoble. Immatriculation: RCS de COLMAR.

Pour avis : Jean-Paul ZOBLER, notaire.

MODIFICATION

SCI LA VIE EN VERT

SCI au capital de 1 000 € 6 rue de la Lisière 68640 RIESPACH 519 140 313 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Le 30.04.2024, l'associé unique a nommé Co-Gérants, M. Brandon ERB demeurant 6 rue de la Lisière 68640 RIESPACH et Mme Amber ERB demeu-rant 1C rue des Faisans 68680 KEMBS. Mention en sera faite au RCS de MUL-

L'ERB AU SOLEIL

SAS au capital de 8 000 € 6 rue de la Lisière 68640 RIESPACH 519 116 859 RCS MULHOUSE

Nomination de Directeurs Généraux

Le 30.04.2024, l'Assemblée générale a nommé directeurs généraux M. Brandon ERB demeurant 6 rue de la Lisière 68640 RIESPACH et Mme Amber ERB demeu-rant 1C rue des Faisans 68680 KEMBS. Mention en sera faite au RCS de MUL-

SCI RESISTENZA

SCI au capital de 100 € 6 rue de la Lisière 68640 RIESPACH 884 809 120 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Le 30.04.2024, l'Assemblée générale a LE 30.04.2024, I ASSEINDIEE GENERIE a nommé Co-Gérants, M. Brandon ERB demeurant 6 rue de la Lisière 68640 RIESPACH et Mme Amber ERB demeu-rant 1C rue des Faisans 68680 KEMBS. Mention en sera faite au RCS de MUL-HOUSE.

SCI LES JENI

Société civile Au capital de 1.000,00€ Siège social : 12 Rue de Guebwiller 68200 MULHOUSE

Suivant acte reçu par Me Bertrand TAC-ZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 17 avril 2024, contenant donation-partage de parts sociales, les associés de la société SCI LES JENI ont décidé à

compter de ce jour :
- de transférer le siège social de la so-ciété du 12 Rue de Guebwiller à MUL-HOUSE 68200 au 6 rue des Coteaux à PFASTATT 68120.

Les statuts seront modifiés en conséquence. Mentions sera faite au RCS de MULHOUSE.

Pour avis.

Me Bertrand TACZANOWSKI

ASSURANCES

OLIVIER LICHTLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 7 rue de la Lauch 68250 PFAFFENHEIM RCS COLMAR 918 024 530

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 1er Juin 2024, il résulte

Madame Valérie GUTH née MON-HARDT, demeurant 12 Allée de la Sa-voie à HORBOURG-WIHR (68180) a été nommée en qualité de Directrice Géné-

POUR AVIS

ALLO GAZ 68

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 € Siège social : 18, rue Furstenberger 68200 Mulhouse Rcs Mulhouse : Ti 793 404 591

Modification des dirigeants

Avis est donné par délibération de l'as-semblée générale extraordinaire réunie le 17 Avril 2024,

il a été décidé Il a ete decide : L'assemblée générale nomme Mme AYDOGAN Hatice, née le 10.01.2002 à Mulhouse (68), de nationalité française, demeurant au 18, rue Furstenberger 68200 Mulhouse, en qualité de nouveau gérant de la société à compter du 17 Avril 2024 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr AYDOGAN Kaya pour les motifs suivants : Raison person

Les statuts ont donc été modifiés en conséquence.

LE GERANT

BRICE BOEHLY THANATOPRAXIE

Par décisions du 06.06.24 de l'EURL BRICE BOEHLY THANATOPRAXIE au capital de 102 198 €, sise 63b ROUTE DE BALE 68127 STE CROIX EN PLAINE, RCS COLMAR 853 184 836, il résulte, à compter du 06.06.24 que l'objet a été étendu à l'activité de transporteur public routier de marchandises (déchet à risque infectieux) à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5T. Les statuts ont été modifiés en conséquence Dépôt : RCS COLMAR

KP CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 Euros 6 rue Jean Mermoz 68127 SAINTE CROIX EN PLAINE RCS COLMAR 917 931 362

Transfert du siège social

Aux termes de la décision de l'Associé Unique du 31 Décembre 2023, il a dé-cidé de transférer le siège social de la Société du 6 rue Jean Mermoz – 68127 SAINTE CROIX EN PLAINE au 1A rue Pégase – 67960 ENTZHEIM, et ce à compter du même jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Radiation au RCS de Colmar – Immatri-culation au RCS de Strasbourg Pour avis, le Président





FIDAC Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

NAGOYA 2

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € Siège social : Résidence les Floralies 2 chemin du Schoenenwerd 68000 COLMAR 819 854 043 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision en date du Aux termes a une decision en date du 30/04/2024, les associés ont décidé de : - transférer le siège social à 1 route de Bergheim, 68150 RIBEAUVILLE; modifier l'objet social comme suit : restauration traditionnelle et débit de restauration traditionnelle et débit de boissons (licence IV); traiteur; l'achat, la vente, la promotion de toute activité de restauration et traiteur et notamment la création d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle japonaise exploité sous l'enseigne « NAGOYA »; la vente à domicile et à emporter de produits consommables et notamment de plats cuisinés. Mention sera portée au RCS de COL-MAR.

BETIM

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros Siège social : 68300 SAINT-LOUIS 65 Rue du Docteur Marcel Hurst 920 906 849 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes des décisions unanimes des associés du 27/11/2023, le siège social a été transféré et l'article 4 des statuts modifié en conséquence. A compter du

méme jour, le siège social :
- qui était au 65 Rue du Docteur Marcel
Hurst, 68300, SAINT-LOUIS;
- est désormais au 16 b rue de la Fontaine à 68300 SAINT-LOUIS.
Mention sera faite au RCS de MUL-

SCHAEFFER INFORMATIQUE FINANCIERE

Société Anonyme au capital de 142.500 Euros Siret 432 751 980 00025 Siège social : 8 avenue de Bruxelles 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM

Non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale Ordinaire du L'Assemblee Generale Ordinaire du 30/05/2024 a constaté l' expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Thierry Liesenfeld au 30/05/2024, et a décidé de ne pas le renouveler. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce de Pour avis, le Président



LESTER

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros Siège social : 8 Rue du Général de Gaulle, 68150 RIBEAUVILLE Transféré au 2 Rue du Général de Gaulle, 68150 RIBEAUVILLE 341 066 033 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision unanime en date du 12 juin 2024, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée LESTER a décidé de transférer le siège social du 8 Rue du Général de Gaulle, 68150 RIBEAUVILLE au 2 Rue du Général de Gaulle, 68150 RIBEAU-VILLE à compter du 12 juin 2024 et de modifier en conséquence 4 des statuts POUR AVIS

SCI L'ERG

SCI au capital de 10 000 € Siège social : 4, RUE DES BONNES GENS 68100 MULHOUSE 834 040 107 RCS MULHOUSE

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 13/05/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 11 RUE DES PRES 68440 STEINBRUNN LE BAS à compter du 01/06/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en

conséquence.

Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

D DREAM-STORE

Société à responsabilité limitée Societe a responsabilité limitée Au capital de 126 840 euros Ancien siège social : 8 rue Alcide de Gasperi 68390 SAUSHEIM Nouveau siège social : 12 rue Alcide de Gasperi 68390 SAUSHEIM 534 644 612 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la so-ciété à responsabilité limitée D DREAM STORE a décidé de transférer le siège STORE a decide de transferer le siege social du 8 rue Alcide de Gasperi, 68390 SAUSHEIM au 12 rue Alcide de Gasperi 68390 SAUSHEIM à compter du 1er avril 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

STUDIO 2920

Société par Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 11, Rue des brodeuses 68200 MULHOUSE SIREN : 949 637 888 RCS DE MULHOUSE

Modification des dirigeants

Par délibération en date du 23 février LAULD, I MSSEMDIEE des actionnaires a pris acte de la démission de Monsieur SATTLER Maxime, demeurant 26, rue de la Moselle – 68100 MULHOUSE, de ses fonctions de gérant avec effet immé-diat. 2023. l'Assemblée des actionnaires a

NB INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros porté à 76 000 euros Siège social : 26D, rue de Bâle 68870 BARTENHEIM 893 656 215 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 mars 2024 que le capital social a été aug-menté de 75 000 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en

consequence.
Ancienne mention:
Le capital social est 1 000 euros.
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à 76 000 euros.
POUR AVIS, Le Président

SIB

Société Civile Immobilière Capital: 610.000 Euros Siège social: FOLGENSBOURG (68220) 13, rue de Hésingue 833 254 402 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale mixte du 31 mai 2024 a constaté la fin du mandat de gérant de Monsieur Gilbert BILLIG, de-meurant à FOLGENSBOURG (68220) 11, rue de Hésingue suite à son décès et a nommé en qualité de gérants, Mon-sieur Aleyandra BILLIG demeurant à sieur Alexandre BILLIG, demeurant à FOLGENSBOURG (68220) 11, rue du Rebberg et Monsieur Christian BILLIG demeurant à COURTAVON (68480) 46, rue de Levoncourt.

Pour avis

NEFF CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 8 RUE SAMBRE ET MEUSE, 68500 GUEBWILLER 948 879 507 RCS COLMAR

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2024, l'associé unique a décidé :

ode fransférer le siège social 8 RUE SAMBRE ET MEUSE, 68500 GUEB-WILLER au 10 rue du Château 68460 LUTTERBACH à compter du 1ER JAN-VIER 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS, Le Président



SELARL d'Avocats

inscrite au Barreau de Mulhouse 57 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE Tél. 03 89 45 10 10

NIKOS

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros Siège social : 18 Avenue de Hollande 68110 ILLZACH Transféré : 6 Boulevard des

Iranstere : 6 Boulevard des Enseignes, Shopping Promenade Cœur Alsace, Bâtiment 1, Cellule I-03 67116 REICHSTETT 984 432 542 RCS MULHOUSE RCS STRASBOURG en cours

Transfert du siège social

Aux termes de décisions en date du Aux termes de décisions en date du 01/06/2024, l'associée unique de la société NIKOS a décidé de transférer le siège social de 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, à 67116 REICHSTETT, 6 Boulevard des Enseignes, Shopping Promenade Cœur Alsace, Bâtiment 1, Cellule I-03, à comper du même jour.

même jour. En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 984 432 542 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de STRASBOURG. Rappel des mentions concernant la Présidente : la société B.K. & A., avec siège à 68110 ILLZACH, 18 Avenue de Hollande, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 440 140 200.

140 200. Pour avis et mention La Présidence

HEKIMA

Société par actions simplifiée au capital de 1 720 562 euros Siège social : 9 rue du Temple 68300 SAINT-LOUIS 880 541 040 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'As-Aux termes d'une deliberation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 26 mai 2024, il résulte que :

- Monsieur Sébastien KREITER, demeurant 8 rue des Fleurs, 67120 WOLX-HEIM a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jeannot KREITER, démissionnaire. - Madame Lisa KREITER, demeurant 1 rue du Tissage, 67500 HAGUENAU a été nommée en qualité de Directeur Général.

General.
Madame Joëlle CHRISTMANN demeure également Directeur Général.
Mention sera faite au RCS de MUL-POUR AVIS, Le Président

ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE

Société Anonyme au capital de 343 924,98 euros Siège social : 12 Rue des Frères Peugeot - Zone Industrielle 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE 320 915 432 RCS COLMAR

Changement de Directeur Général

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 1" mars 2024, Monsieur Julien BEULAIGNE, demeu-rant 11 rue de Katzenthal 68230 TURCK-HEIM, a été nommé en qualité de Direc-HEIM, a ete nomme en quaite de Direc-teur Général à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Claude BEULAIGNE, Président du Conseil, démissionnaire de ses fonctions de Di-recteur Général.

Monsieur Claude BEULAIGNE reste Président du Conseil d'Administration. Mention sera faite au RCS de COLMAR. Pour avis, Le Conseil d'Administration

ADMIRAL AUTO 68

S.A.S. au capital de 10 000 € 260, rue du Soultz 68270 WITTENHEIM RCS MULHOUSE 948 199 674

Modification des dirigeants

Le 1er Juin 2024, l'AGE a nommé président M. Elmar FLEYDANOV demeurant 19, bld de l'Europe 68100 MUL-HOUSE en remplacement de M. Rasim ALIEV, démissionnaire. L'article 27 des statuts a été modifié en

Mention en sera faite au RCS de MUL-HOUSE.

RADIATION

Société civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 euro Siège social : BLOTZHEIM 68730 23 Rue des Frères Brehm Siège de liquidation : 23 Rue des Frères Brehm, 68730 BLOTZHEIM 879 004 216 B RCS MULHOUSE

HPSI GESTION

L'Assemblée Générale réunie le 30 No-L'Assemblee denerale reunie le 30 Novembre 2023 au siège : 23 Rue des Frères Brehm, 68730 BLOTZHEIM a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sébastien GUICHARD, demeurant 23 Rue des Frères Brehm, 68730 BLOTZHEIM, de rerees Brenm, 68730 BLOTZHEIM, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront dépo-

sés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

SUBLIM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Capital : 1.000 Euros Siège social : KINGERSHEIM (68260)

L'A.G.E. du 10 juin 2024 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Madame Martine MARGATHE demeurant à ILLZACH (68110) 26, rue Hoffet, a été nommée liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à KINGERSHEIM (68260) 8, rue de Guebwiller. La corres-(68260) 8, rue de Guebwiller. La corres-pondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.

Pour avis Le liquidateur

SCI MIMEN

Société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros Siège social : 41 rue de Paris 68260 KINGERSHEIM RCS MULHOUSE 492 873 161

Clôture de liquidation

Le 7 juin 2024, l'assemblée générale a Le 7 juin 2024, l'assemblee generale à constaté la clôture des opérations de li-quidation, à compter du même jour Les comptes de liquidation seront dépo-sés au greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.

CONSEIL ET REPRÉSENTATION RISSER

SASU au capital de 2 000 € 19 RUE JEAN MOULIN 68850 STAFFELFELDEN

Dissolution

Le 12.06.2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. M Philippe RISSER demeurant 19 rue Jean Moulin 68850 STAFFELFELDEN, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 19 rue Jean Moulin 68850 STAFFEL-

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE. Mention sera faite au RCS de MUL-

OCEA Société d'Avocats Rachel BURGER, Avocat 18, rue Métairie 68100 MULHOUSE 2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

KNECHT SAS au capital de 10 000 € 8 Impasse du 2ème RCA 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS

A LA BOUTIQUE DU

PRIMEUR DESIRE

RCS MULHOUSE 889 788 600

Clôture de liquidation Selon P-V du 29/05/2024, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, avec effet au 31/12/2023. Les comptes de liquidation seront dépo-

sés au greffe du RCS de MULHOUSE.

Notaire

SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN Notaires 15 place de la République 68360 SOULTZ

SCI HAEFFLINGER

Société civile immobilière En liquidation au capital de 30.489,80 euros Siège social ²6 Cité du Moulin 68190 UNGERSHEIM 379 754 757 RCS COLMAR

Suivant décision collective des associés

en date du 11 juin 2024 : Les associés ont décidé la dissolution Les associes ont déclare la dissolution anticipée de la Société à compter du 11 juin 2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Mme Simone LATUNER, demeurant 6 Cité du Moulin 68190 UNGERSHEIM, Gérante,

dance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation de-vront être notifiés.

e dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de judiciaire de COLMAR Mention sera faite au RCS de COLMAR

SCI LA ROUSSETTE

SCI au capital de 1000€ Siège social : 5, Rue de la fontaine 68150 AUBURE 499 987 394 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

Le 31 décembre 2023, Les associés de la SCI réunis en AGE ont constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2023. Les comptes de liquidation seront dépo-sés au greffe du Tribunal de COLMAR.

PLN PEDREIRO

SASU au capital de 500 € Siège social : 3 rue des Collines 68870 BARTENHEIM RCS MULHOUSE 918 839 200

Par décision de l'associé Unique du 31/05/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, il a été nommé liqui-dateur(s) M LOPES PESTANA Joao Lauriano demeurant au 1 rue de la Forêt 68130 ASPACH et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Men-tion en sera faite au RCS de MUL-HOUSE.

IMMO 3F

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € Siège social : 13, rue du Trottrain 68730 BLOTZHEIM 488 088 972 RCS MULHOUSE

Le 17.06.24 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Cédric FOLTZER dmt 13, rue du Trottrain 68730 BLOTZHEIM a 445 apmé liquidativa parishe pueble. été nommé liquidateur amiable avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS MUL-



NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES

Saisissez vos annonces en ligne

- GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél: 03 89 20 98 50 · annonce@phr.fr



HÖUSE

TRANSFORMATION

WEMA INGENIERIE **PATRIMONIALE**

Anciennement dénommée CALCULUS INTERNATIONAL PATRIMOINE Société à responsabilité limitée transformée en société par actions

transformee en societe par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 68920 WETTOLSHEIM
5, rue des Merisiers, Z.A. les Erlen
808 457 501 RCS COLMAR

Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 06 juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés:
- a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale "CALCULUS INTERNATIONAL PATRIMOINE" par "WEMA INGENIERIE PATRIMONIALE" et de modifier en conséguence l'article 3 des statuts

quence l'article 3 des statuts.
- statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchan-

son exercice social demeurent inchan-gées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE: Tout associé peut participer aux assemblées sur justifica-tion de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions à l'exception de la

cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Robert FISCHBACH, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la trans-formation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée

par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ:
- La société WEMA INTERNATIONAL
GROUPE, société par actions simplifiée
au capital de 2 837 480 €, ayant son
siège 7 Rue des Corroyeurs 67200
STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de
Strasbaurs sous la puméro 500, 253 802

Strasbourg sous le numéro 500 253 802 DIRECTEUR GÉNÉRAL : - Monsieur Olivier SZYIKA -GRAVIER demeurant 20 rue de Fort Louis, 67480 ROESCHWOOG

Pour avis Le Président



SELARL d'Avocats crite au Barreau de Mulhouse 57 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE Tél. 03 89 45 10 10

DANIELE ET MARC

Société à responsabilité limitée ransformée en société par actions simplifiée au capital de 100 700 euros Siège social : 18, rue du Noyer 68270 WITTENHEIM 444 326 557 RCS MULHOUSE

Transformation

Aux termes de décisions unanimes en date du 3 juin 2024, la collectivité des associés de la société DANIELE ET MARC a décidé la transformation de la MARC a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, sa durée, son siège social, les dates de son exercice social et sa dénomination demeurent inchangés. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 100 700 euros. Cette transformation rend nécessaire la

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes

La Société, précédemment sous forme S.A.R.L. a adopté celle de la Société par Actions Simplifiée. Administration et Direction Monsieur Marc, Henri SCHELL, demeu-

rant 18 rue du Noyer à 68270 WITTEN-HEIM, qui exerçait ses fonctions de gé-rant a été nommé en qualité de Président de la société sous sa nouvelle forme.

Commissaires aux Comptes La société n'est pas tenue à la nomina-

tion de commissaires aux comptes Mentions complémentaires - Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou repré-sente d'actions.

- Agrément : en cas de pluralité d'assoles transmissions d'actions au profit d'un tiers non associé, sous quelle que forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, et quel que soit le degré de parenté du cédant avec le cessionnaire, sont soumises à l'agrément des associés statuant aux conditions de majorité requises pour les décisions extraordi-

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de MUL-HOUSE.

Pour avis et mention

www.phr.fr/ annonces-legales

MERCI PLUS DEVELOPPEMENT

SARL au capital de 1 000 € Siège social : 27 Rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE RCS MULHOUSE 487 600 231

TRANSFORMATION

Aux termes des décisions de l'associée unique du 10/07/2023, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Cette transformation entraîne la publica-tion des mentions suivantes :

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
• Nouvelle mention : Société par actions

Capital Ancienne mention : Le capital social es fixé à 1 000 €. Il est divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 €. Il est divisé en 100 actions

fixé à 1 000 €. Il est divisé e de 10 € chacune. Administration - Gérance

Administration - Gerance

• Ancienne mention
Gérance : M. Christian LEHR, demeurant 6 rue de l'Est 68100 MULHOUSE

• Nouvelle mention
Président : la SAS VIASPHERE
GROUP, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n'918 261 074, pour une

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou repré-

sente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions aux tiers ou aux associés sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix disposant du droit de

vote.
Les mentions antérieures relatives aux sociétés à responsabilité limitée sont frappées de caducité.
Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

GARAGE 2000

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 Euros Siège social : 2, rue de l'Artisanat BLOTZHEIM (68730) 403 851 066 R.C.S. MULHOUSE

L'associé unique en date du 17 iuin 2024 a décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée et d'adopter les statuts actions simplifiée et d'adopter les statuts sous leur forme nouvelle, et de nommer en qualité de Président, Monsieur Claude GROSS demeurant à BLOTZ-HEIM (68730),26, Allée Napoléon Empereur. En conséquence, le mandat du gérant a pris fin, savoir : Monsieur Claude GROSS demeurant à BLOTZ-HEIM (68730), 26, Allée Napoléon Empereur. Admission aux assemblées - Droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires d'acà l'agrément des cessionnaires d'ac-tions : Les cessions d'actions sont sou-mises à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des actionnaires

Pour Avis. Le Président

VIADOM OFFICE NORD OUEST

SARL au capital de 1 000 € Siège social : Parc des collines 33A Rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE RCS MULHOUSE 438 277 220

Transformation

Aux termes des décisions de l'associée unique du 10/07/2023, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour. La dénomination de la So ciété, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivan

Forme · Ancienne mention : Société à responsahilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions Ancienne mention : Le capital social est

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10 000 €. Il est divisé en 500 parts sociales de 20 € chacune.
 Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 10 000 €. Il est divisé en 500 ac-tions de 20 € chacune.

Administration - Gérance

Administration - Gérance

Ancienne mention
Gérance : M. Christian LEHR, demeurant 6 rue de l'Est 68100 MULHOUSE

Nouvelle mention
Président : la SAS VIASPHERE
GROUP, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n°918 261 074, pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou repré-sente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions aux

tiers ou aux associés sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix disposant du droit de

Les mentions antérieures relatives aux sociétés à responsabilité limitée sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

FONDS DE COMMERCE



SELARL d'Avocats inscrite au Barreau de Mulhouse 57 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE Tél. 03 89 45 10 10

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MULHOUSE (68) du 24 mai 2024, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de MULHOUSE, le 7 juin 2024, Dossier 2024 A01657, la société LE PAKING, société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, avec siège social à 68300 SAINT LOUIS, Parking TIR, Borne 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE, sous le numéro 820 879 526, a cédé à la société LA DOUANE, société par actions simplifiée, au capital de 100 euros, avec siège social à 68850 STAFFELFELDEN, 5 rue du Nautilus, immatriculée au Registre du du Nautilus, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MUL-Commerce et des Sociétés de MUL-HOUSE, sous le numéro 927 860 122, son fonds de commerce de restauration traditionnelle sis à 68300 SAINT-LOUIS, Parking TIR, Borne 9, comprenant no-tamment la clientèle, le matériel et le mobilier servant à l'exercice de son ac-tivité, l'enseigne et le nom commercial, le droit à la jouissance des lieux et ce pour un prix de 40 000 euros, s'appli-quant aux éléments incorporels pour 21 500 euros et aux éléments corporels 21 500 euros et aux éléments corporels

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er

juin 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront re-çues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet MH Avocats à 68200 MULHOUSE, 57 rue Jacques Mugnier, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion unique



OFFICE NOTARIAL DU LAC
Julien LUCAS
2 C rue du Dr Rossand

9 avenue de Bresse 01460 MONTREAL-LA-CLUSE Tél.: 04.74.73.56.58

Cession de fonds de commerce

Erratum suite à l'annonce du 14/06/2024 Suivant acte reçu par Maître Julien LU-CAS, Notaire, titulaire d'un Office Nota-rial à MONTRÉAL-LA-CLUSE (01460), 2 C rue du Docteur Rossand – 9 Avenue de Bresse, le 28 mai 2024, enregistré à

de Bresse, le 28 mai 2024, enregistre a BOURG EN BRESSE (01), a été cédé un fonds de commerce par : Monsieur Jean-Marc FRITSCH, et Ma-dame Evelyne SCHMIDT, demeurant ensemble à MUNSTER (68140) 21 rue Alfred Kern

Alfred Kern,
A la Société dénommée MENUISERIE
ANTOINE STAPFER, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5.000. €, dont le siège est à
STOSSWIHR (68140) 21 Grand'Rue,
identifiée au SIREN sous le numéro
983153529 et immatriculée au Registre
du Commerce et des Sociétés de COLMAR, Un fonds de commerce de menuiserie sis à STOSSWIHR (68140), 21
Grand'Rue, pour lequel le cédant est

MAR, Un tonas de commerce de menuiserie sis à STOSSWIHR (68140), 21
Grand'Rue, pour lequel le cédant est
immatriculé au Registre du Commerce
et des Sociétés de COLMAR, sous le
numéro 388061723.

La cession est consentie et acceptée
moyennant le prix principal de CINQUANTE SIX MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (56 950,00 EUR),
s'appliquant aux éléments incorporels
pour 2 450 EUR et aux éléments corporels pour 54 500 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours
de la dernière en date des insertions
prévues par la loi, en l'office notarial
Office notarial de Mes Benoît KNITTEL,
Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent
MATTIONI notaires à COLMAR (68000)
5 boulevard du Champ de Mars, où dob boulevara un commicile est spécialement en commicile est spécialement en commicile est spécialement en commission réceptionner les oppositions.

Pour insertion Le notaire.

Dernier délai des Annonces Légales Mardi 16 h

Merci

PROCEDURES COLLECTIVES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 23/00061

N° Portalis DB2G-W-B7H-IKAO

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de l'associa-Dans l'affaire de liquidation de l'associa-tion HOPENDOG, dont le siège est sis 141 avenue d'Altkirch - 68350 BRUNS-TATT, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif. Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 13/00181

N° Portalis DB2G-W-B65-E6KJ

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Richard Joseph METZGER et Madame Michelle Renée KAMM épouse METZ-MICHOIR Renee KAMM epouse ME12-GER, dont le dernier domicile connu est sis Villa Françoise - Hameau de Pianelli - 20137 PORTO VECCHIO, non inscrits au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif. Mulhouse, le 10 juin 2024.

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 13/00220

N° Portalis DB2G-W-B65-FACG

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Patrick HAHN, dont le dernier domicille connu est sis 8 place de l'Hôtel de Ville - Résidence Trianon - 68500 GUEB-WILLER, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 19/00151

N° Portalis DB2G-W-B7D-GXIC

AVIS DE CLOTURE POUR **INSUFFISANCE D'ACTIF**

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Dans farialre de liquidation de Monsieur Michael Stéphane ZIMMERMANN, de-meurant 15 résidence Francinet - 140 chemin du Moulin des Eyragues - 13060 CHATEAURENARD, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la cloture pour insuffisance d'actif. Mulhouse, le 10 juin 2024,

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 19/00204 N° Portalis DB2G-W-B7D-GZZD

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Patrick Alain BORGEAIS, demeurant 4 place du Vieux Puits - 42410 CHAVA-NAY, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 23/00034

N° Portalis DB2G-W-B7H-IGK2

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Madame Marie, Simone KRUPPER, demeurant 21 rue de Walbach - 68200 MULHOUSE, non inscrite au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffi-

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 20/00073 N° Portalis DB2G-W-B7E-G5Z4

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Richard DROMZEE, demeurant 24 bis avenue de Cannes - 06160 ANTIBES, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULLIES executivement de 10 bis MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 20/00078

INSUFFISANCE D'ACTIF

N° Portalis DB2G-W-B7E-G6GM **AVIS DE CLOTURE POUR**

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Pierre Georges DIDIER, demeurant 1 allée des Marronniers - 65500 VICEN BIGORRE, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 23/00091

N° Portalis DB2G-W-B7H-IOYO

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Philippe, Pierre FIEGENWALD, demeurant 16 rue Louis Blériot - 68100 MUL-HOUSE, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif

Mulhouse, le 10 juin 2024,

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 23/00092

N° Portalis DB2G-W-B7H-IOYP

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Dans l'affaire de liquidation de ivionsieur Salah ALLALA, demeurant 141 avenue Aristide Briand - 68200 MULHOUSE, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insufficación.

r. Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 21/00005 N° Portalis DB2G-W-B7F-HECB

AVIS DE CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de Madame Malika FELLAH épouse ROMDHANI, demeurant 2 impasse de l'Ecole - 68720 ZILLISHEIM, non inscrite au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par juge-ment du 10 juin 2024, prononcé la clôture

juin 2024, pronssance d'actif. Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE

N° RG 22/00112 N° Portalis DB2G-W-B7G-IACV

INSUFFISANCE D'ACTIF Dans l'affaire de liquidation de Madame Anita MBUKPA, demeurant 4 rue du Tunnel - 68200 MULHOUSE, non insrunnel - 68200 MULHOUSE, non inscrite au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

AVIS DE CLOTURE POUR

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 21/00010

N° Portalis DB2G-W-B7F-HED7 **AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

Dans l'affaire de liquidation de Madame Murielle Marie Louise LEROY, demeu-rant 7 rue de la Mer Rouge - 68100 MULHOUSE, non inscrite au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif. Mulhouse, le 10 juin 2024,

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 21/00075

N° Portalis DB2G-W-B7F-HIRK

AVIS DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Dans l'affaire de liquidation de la S.C.I Dans l'affaire de liquidation de la S.C.I EMERAUDE, demeurant 1 A rue de l'Eglise - 68440 SCHLIERBACH, la Pre-mière Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par jugement du 10 juin 2024, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

N° RG 22/00045 N° Portalis DB2G-W-B7G-HW4N

AVIS DE CLOTURE POUR **INSUFFISANCE D'ACTIF**

Dans l'affaire de liquidation de Monsieur Danis farialle de liquidation de Monsieur Christophe, Joseph FRANCOIS, de-meurant 21 rue du Maréchal Joffre 68400 RIEDISHEIM, non inscrit au RCS, la Première Chambre Civile du Tribunal judiciaire de MULHOUSE a, par juge-ment du 10 juin 2024, prononcé la clôture

pour insuffisance d'actif.

Mulhouse, le 10 juin 2024, Le Greffier

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES DANS EN 3 CLICS! **DEVIS EN** TEMPS RÉFI ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES **DEMANDEZ VOTRE COMPTE** EN LIGNE OU
CONTACTEZ-NOUS:
annonce@phr.fr

ASSOCIATIONS

RENDEZ-VOUS

SUR:

Amicale de la classe 1963 de Berrwiller 10 rue Victor Baur 68500 Berrwiller

Dissolution d'Association

Par décision de l'Assemblée Générale Par décision de l'Assemblee Genérale extraordinaire en date du 15/04/2024, il a été décidé de dissoudre l'association Amicale de la classe 1963 de Berrwiller. Ont été nommés Liquidateurs : Brigitte Herr 10 rue Victor Baur 68500 Berrwille

retri, lo tue victor Baur 60500 Bertwiller et Véronique Ginglinger, 4 rue de l'étang 68500 Bertwiller. Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du ou des liquidateurs désignés avant l'expiration d'une année à compter de la pré-sente publication de la dissolution. Les Liquidateurs.

DIVERS

TRANS ACIER

Société par actions simplifiée 7 rue Chemin de Fer 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT Siren : 353 577 398

SANCTIONS

ADMINISTRATIVES aux réglementations mentionnées à l'article R.3242-1 du Code des trans-ports, dont des délits constatés lors de plusieurs contrôles sur route et en entre-prise, l'entreprise TRANS ACIER (68) a été sanctionnée par arrêté n° 2024/152 du 25/04/2024 de la Préfète de la Région Crand Est

Grand Est. Cette sanction administrative consiste à l'immobilisation de dix véhicules exploi-tés par l'entreprise et au retrait de vingt copies conformes de la licence commu-nautaire détenue par l'entreprise pour une durée de un mois.

Ces mesures seront mises en œuvre par

e Pôle Régulation du Transport Routier



Grand Est.

SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN 15 place de la République

de la DREAL Grand Est.

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Pauline BACANY, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires », titulaire d'un Office Notarial à SOULTZ, 15 Place de la République, CRPCEN 68017, le 13 juin 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial entre : Monsieur Eric Raymond TROX-LER, et Madame Marie TORANELLI, demeurant ensemble à WITTENHEIM (68270) 12 Rue Rapp. Monsieur est né à GUEBWILLER (68500) le 13 mai 1964, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 24 octobre 1966. Mariés à la mairie de PULVERSHEIM (68840) le 19 août 1988 sous le régime de la communauté d'acsous le régime de la communauté d'acsous le regime de la communaute d acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française, portant adoption de la communauté universelle avec tion de la communaute universeile avec apport à la communauté par l'époux d'un bien immobilier et attribution de ladite communauté au survivant des époux. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente inser tion, en l'office notarial où domicile a été Pour insertion Le notaire.

www.phr.fr/ annonces-legales

DIVERS



SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"
Notaire Notaires associés 4 rue de Village-Neuf 68330 HUNINGUE Tél 03 89 69 13 54

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Par testaments olographes des 24 janvier 1997 et 8 septembre 2020, Monsieur Pierre Joseph ANDRES, né à BLOTZ-HEIM, le 29 juillet 1934, demeurant à BLOTZHEIM (68730), 22 rue de la Gare, veuf de Madame Thérèse Amélie GUTZ-WILLER, décédé à LUTTERBACH, le 02 mai 2024, a institué un légataire universel. Ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verhal de dépôt et de aux termes du procès-verbal de dépôt et de description de testaments reçu par Maître Christophe FRISCH, notaire au sein de l'étude notariale de HUNINGUE (68330), 4 rue de Village-Neuf, le 10 juin 2024, duquel il résulte que le légataire

2024, duquei il resulte que le legataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe FRISCH, notaire au sein de l'étude no-tariale de HUNINGUE, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal de dépôt et de description de testaments et copie de ces testaments.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en pos-

POUR AVIS
Me Christophe FRISCH, Notaire



Etude de Me Mary STUDER Notaire Notaire 15 rue du Général de Gaulle 68560 HIRSINGUE

VENTE DE TERRAINS BOISES

Maître Mary STUDER, notaire à HIR-SINGUE (Haut-Rhin), a été chargée d'établir un acte de vente en bloc par les Consorts NIGLIS, des biens sises à : Commune MUESPACH (Ht Rhin)
Section 220 14/139 lieudit Willerber2,90a, taillis

Commune MUESPACH-LE-HAUT (HT

Rhin)
Section 5 n°36 lieudit Bergmatten-Section 8 n°161 lieudit Lochmatten-haegle-48,20a,bois Section 8 n°164 lieudit Lochmatten-

Section 8 n°164 lieudit Lochmattenhaegle-21,41a,bois Section 9 n°68 lieudit Walschberg-6,05a,bois Section 5 n°8 lieudit Bergmattenhaegle-17,87a, bois Section 5 n°19 lieudit Bergmattenhaegle-15,79a, bois Moyennant le prix de CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR) et le paiement des frais d'acte.

Conformément aux dispositions de la lo nº 2010-874 du 27 Juillet 2010 et à l'ar-ticle L331-19 du Code Forestier, modifié par la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 -article 82, les propriétaires, désignés au cadastre, de parcelle(s) contigué(s) en nature de bois, disposent d'un délai de deux mois, à compter de la présente un della de deux mois, à compter de la présente publication et de la date d'affichage en Mairie, qui aura lieu pendant un mois, pour faire connaître à Maître Mary STU-DER, notaire à HIRSINGUE, où domicile a été élu par le vendeur, par lettre recommandée avec demande d'avis de récep tion ou par remise contre récépissé, qu'il exerce son droit de préférence, aux prix et conditions résultant du présent avis. Lorsque plusieurs propriétaires de par celles contiques exercent leur droit de préférence. le vendeur choisit librement preference, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien. Celui qui a exercé son droit de préfé-rence et, le cas échéant, qui a été choisi par le vendeur, dispose alors d'un délai de deux mois pour réaliser la vente.

Pour avis et mention Maître Mary STUDER



Etude de Maîtres Benoît KNITTEL Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI

et Laurent MAI HONI Notaires associés 5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248 68005 COLMAR CEDEX Tél 03 89 41 25 65

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux : Monsieur est né à DOUAI (59500) le 20

Madame est née à CONSTANCE (AL-Madame est nee a CONSTANCE (AL-LEMAGNE) le 29 mars 1947. Mariés à la mairie de à la mairie de DOUAI (59500) le 7 juillet 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

de mödification. Informations concernant la modification du régime matrimonial :
Suivant acte reçu par Me Nathalie GEIS-MAR-WISS, notaire associé de la SCP « B. KNITTEL, N. GEISMAR-WISS et L. MATTIONI » à COLMAR (68000) 5 boulevard du Champ de Mars, en date du 14 juin 2024, M. et Mme Roger COU-PEZ - Beate Maria PICHLMAYR ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec communauté universelle de biens avec clause d'attribution de la communauté

au survivant d'eux.
Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées soit par lettre redevront être notifiées soit par lettre re-commandée avec demande d'avis de réception soit par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial de Me Nathalie GEISMAR-WISS, notaire associé à 68000 COLMAR – 5 boulevard du Champ de Mars, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du change-ment de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour avis Me Nathalie GEISMAR-WISS.



Etude de Maîtres Benoît KNITTEL Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI

5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248 68005 COLMAR CEDEX Tél 03 89 41 25 65

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux :
Monsieur Thierry Georges MEYER, cadre commercial, et Madame Rosaria FIDALGO, secrétaire administrative, demeurant ensemble à WINTZENHEIM (68124) 7, Cours Alfred Schoen. Monsieur est né à COLMAR (68000) le 15 décembre 1964, Madame est née à BALE (SUISSE) le 13 juillet 1967. Mariés à la mairie de WETTOLSHEIM (68920) le 10 août 1996 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et sui-

tion du régime matrimonial :

Informations concernant l'opposition : Judiciaire de COLMAR.
Pour avis : Me Nathalie GEISMAR-

communaute de biens reduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques GEISMAR, alors notaire à COLMAR (68000), le 25 juin 1996. Informations concernant la modification du région par la mariagnal de la communication du région par la modifica-

tion du regime matrimonial:
Suivant acte reçu par Me Nathalie GEIS-MAR-WISS, notaire associé de la SCP « B. KNITTEL, N. GEISMAR-WISS et L. MATTIONI » à COLMAR (68000) 5 boulevard du Champ de Mars, en date du 7 juin 2024, M. et Mme Thierry MEYER - Rosaria FIDALGO ont adopté pour l'avenir le régime de la commu-nauté universelle de biens avec clause d'attribution de la communauté au survi-

Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées soit par lettre re-commandée avec demande d'avis de réception soit par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial de Me Nathalie GEISMAR-WISS, notaire associé à 68000 COLMAR – 5 boulevard du Champ de Mars, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal

WISS, notaire associé

Recrutement des lieutenants de louveterie pour la période 2025 - 2029

La Direction Départementale des Territoires recherche des candidats pour exercer la mission de lieutenant de louveterie sur le département du Haut-Rhin à compter du 1er janvier 2025.

Agents bénévoles de l'État, assermentés, ils doivent être détenteurs du permis de chasser depuis au moins cinq ans, posséder des compétences et connaissances cynégétiques et être suffisamment disponibles pour remplir leurs fonctions. Ils concourent sous l'autorité du préfet à la régulation de la faune sauvage, notamment les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Ils ont qualité pour constater les infractions à la police de la chasse dans les limites de la circonscription qui leur est

Les candidatures sont à déposer avant le 31 août 2024, à la direction départementale des territoires du Haut-Rhin (DDT), cité administrative, bâtiment K, 68026 Colmar Cédex.

Les dossiers de candidatures sont à demander à la DDT par téléphone au 03 89 24 83 05 ou par courriel à l'adresse suivante : ddt-see n-bncf@haut-rhin.gouv.fi



Me Isabelle TINCHANT-

MERLI Notaire associé 21 rue de Habsheim 68170 RIXHEIM

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Isabelle TIN-CHANT-MERLI, Notaire Associé à 68170 RIXHEIM, 21 rue de Habsheim, le 10 juin 2024, les époux Bernard BOE-CKLER / Mireille BAUMGART demeurant à WILLER-S-SUR-THUR, 5 rue des Maquisards et mariés à la mairie de RIMBACH, le 27 avril 1974 sous le régime de la communauté universelle aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre BIM-BOES, alors notaire à GUEBWILLER (68500), le 30 mars 1974, Ont maintenu ledit régime mais modifié la convention matrimoniale, celle-ci portant dès lors attribution des biens mobiliers et immobiliers composant la communauté en pleine propriété au conjoint survivant. Suivant acte reçu par Me Isabelle TIN-

conjoint survivant

Les oppositions pourront être faites dans Les oppositions pourront etre faites dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier à adresser à l'Office Notarial de RIXHEIM (68170), 21, rue de Habsheim où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion



Suivant acte reçu par Me Daniele BIN-GLER, Notaire à 68140 MUNSTER 21 rue de la République, CRPCEN 68010, le 14 juin 2024, a été conclu le change ment de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle

Changement de régime

matrimonial

entre:
Monsieur Jean Martin ROESS et Madame Claudia née BAUER, demeurant à SOULTZEREN (68140) 27a route du Wettstein. Monsieur est né à MUNSTER (68140) le 30 septembre 1955, Madame est née à HAMBURG (00000) (ALLE-MAGNE) le 30 septembre 1963. Mariés à la mairie de SOULTZEREN (68140) le 1er cetobre 1988 initialement sous le récime la Mallie de SOULTZEREN (06) 140) le 1el octobre 1988 initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Me Alain BECK, alors notaire à MÜNSTER, le 22 août 1988. Monsieur est de nationalité française. Madame est de sationalité française. Madame est de nationalité allemande. Résidents au sens

de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

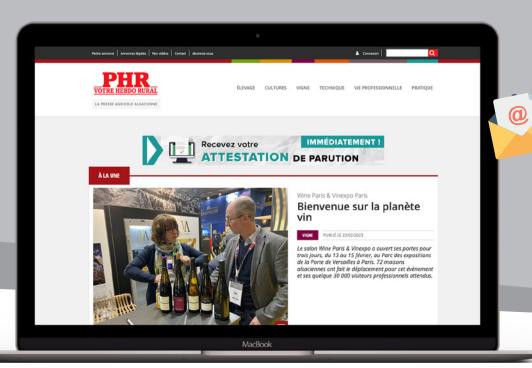
Pour insertion

Vous êtes abonné(e) au PHR?

Vous avez accès à notre site

www.phr.fr

pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...



Vous êtes abonnés : Comment se connecter à notre site?

Cliquez sur « connexion », puis « Pas encore de compte »

Renseignez les cases :

Numéro d'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal au-dessus de l'adresse

Nom de l'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal

Courriel : pour réceptionner votre mot de passe

Recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les courriers indésirables/spam)

En cas de problèmes, vous pouvez contacter notre service abonnement au 03.88.56.90.75



M. John Duff

Exemple de connexion 3, rue de la Poule 68000 COLMAR